R.L.R. 18

90 millions

tel est l'énorme enjeu qui sera distribué aux gagnants de la tranche spéciale du

GRAND PRIX DE PARIS

Prenez votre chance

au tirage sweepstake.

LOTERIE NATIONALE

Nouvelles économiques et financières

La situation économique générale

La situation économique générale actuelle, écrit l' « Usine » est caractérisée par la baisse mondiale des matières premières qui s'est accentuée depuis deux mois. Cette baisse s'est étendue aux produits les plus divers: denrées alimentaires (blé, sucre, lainedoux); métaux non ferreux; textiles (coton); caoutchouc, etc...

Sur le marché mondial, les prix du blé ont baissé de près de 15 % en ces derniers temps. Pour les métaux non ferreux, la chute est plus sensible encore. Au 30 mai, le cuivre cotait £ 33 contre £ 78 au plus haut cours de l'an dernier; l'étain, £ 161 contre £ 311; le zinc, £ 12.8 contre £ 36.7/8. Les cours de certaines matières premières sont à des niveaux qui sont inférieurs aux minima enregistrés depuis de longues années.

Pour le blé, la cause du fléchissement paraît essentiellement due à la perspective favorable de la prochaine récolte; pour d'autres matières, la cause réside dans l'incertitude de la situation économique américaine ainsi que dans l'inquiétude qui affecte certaines transactions avec les pays d'Europe. C'est ce qui a d'ailleurs motivé une récente déclaration d'un membre du gouvernement américain, exprimant l'opinion « que la vie économique américaine dépend plus qu'on ne le suppose du calme dans les autres parties du monde ». C'est là un point qu'il convient de souligner, car il pourrait avoir des conséquences d'un intérêt indéniable pour la sécurité des nations.

Naturellement, cette baisse des prix mondiaux a freiné la hausse de nos prix intérieurs français pour tout ce qui concerne les produits d'importation. C'est pourquoi l'indice général de nos prix de gros est encore relativement modeste à 644, alors que les prix des produits rationaux restent fixés à un point beaucoup plus élevé: 686. Les produits importés sont revenus à l'indice 570. Aussi tout redressement de prix des grandes matières premières à l'extérieur aurait une répercussion immédiate sur nos prix intérieurs, avec cette conséquence que la hausse des prix serait grandement accélérée par la position de notre change.

C'est là un point qui ne doit pas être perdu de vue dans la politique d'approvisionnement et dans la supputation des prix intérieurs futurs, notamment pour tous les produits qui sont en parallèle avec les cours des produits importés.

L'Allemagne s'est rendue acquéreur de sociétés de raffinerie en Autriche

Bochum, 4 juin. — Le Consortium de production du benzol à Bochum, la plus grande société allemande de fabrication de carburants, s'est rendu acquéreur des sociétés autrichiennes du Consortium « Panto », où étaient engagés des intérêts étrangers.

Ces sociétés avaient une raffinerie de carburants à Fosendorf, en Autriche.

Dès que seront possibles les importations en Autriche de benzol et de benzine d'Allemagne, le Consortium de Bochum procédera à de vastes aménagements de ses usines d'Autriche.

Il ne sera plus effectué désormais de prélèvements sur les arrérages des emprunts coloniaux

Paris, 4 juin. — Les emprunts des colonies françaises avaient subi, en vertu d'un décret-loi du 16 juillet 1935, le même prélèvement de 10 % sur leurs arrérages que les titres émis par l'Etat français. Un décret-loi du 31 août 1937 a autorisé les colonies, dans les mêmes conditions que l'Etat, à exonérer du prélèvement les titres qu'elles avaient émis.

En vertu de ce texte, plusieurs colonies et notamment l'Indochine, ont rétabli depuis quelques mois le paiement de leurs coupons sur les bases anciennes. Mais d'autres, telles que la Guyane, l'Afrique équatoriale, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion, ne l'avaient pas encore fait.

D'accord avec le ministre des Finances, M. Georges Mandel, ministre des Colonies, vient de donner des instructions pour qu'il ne soit plus, désormais, procédé à aucun prélèvement sur les arrérages des emprunts coloniaux possédés par des personnes physiques.

Le dollar

Le secrétaire du Trésor américain M. Morgenthau a fait de nouvelles déclarations au sujet des bruits d'une dévaluation possible du dollar.

Elles se résument à ceci:

Les rumeurs d'une nouvelle dévaluation du dollar, ou d'un changement du prix de l'or, ne sont pas fondées. Les exportateurs américains sont encore aujourd'hui dans une position privilégiée et le commerce extérieur des Etats-Unis n'a pas cessé d'être florissant, alors que par contre, le commerce extérieur a été peu satisfaisant. Les exportations des Etats-Unis dépassent, chaque mois, de 100 millions de dollars le chiffre des importations. Le fonds de stabilisation a réalisé un bénéfice pendant toute l'année 1937.

Le rédacteur cambiste de la « Journée Industrielle » écrit à ce propos:

« Il est incontestable que, techniquement, le dollar est parfaitement solide, qu'il est adossé à la réserve métallique la plus importante du monde, que la balance commerciale et la balance des paiements des Etats-Unis sont constamment positives et que les mouvements de capitaux privés sont plutôt en faveur de New-York. Ajoutons que, même les rumeurs de dévaluation n'ont pas entraîné de retraits de fonds étrangers et que, bien au contraire, la récente tension européenne a fait transférer des capitaux au marché américain.

« Si donc, ultérieurement, une décision était prise concernant le dollar, elle ne serait pas basée sur la faiblesse de la devise mais sur d'autres considérations ».

Revue hebdomadaire des marchés cotonniers

MM Milligan Weld et Cie nous écrivent:

La panique baissière qui s'était emparée de tous les marchés fin de mois dernier a fait place cette huitaine à un sentiment meilleur dont les causes furent diverses.

La principale sans doute reside dans l'arrêt des ventes de désespoir pour compte de banquiers trop faibles et on estime en général que la situation des divers marchés a été considérablement assainie par les liquidations récentes et que les cours sont maintenant défendus par des mains solides. Il en est résulté finalement une rareté des offres et si la demande reste de proportion modeste, elle fait cependant prime.

Par ailleurs, des décisions importantes sont intervenues qui intéressent au plus haut point la production de certaines matières très en vue. Celles de l'étain et du caoutchouc ont été tout réduites de 15 % par décision des comités de contrôle intéressés. Quant au cuivre, on a appris que l'Anaconda et la Kennecotte Copper avaient décidé d'arrêter partiellement ou totalement leur production pour une certaine période. Il n'est pas jusqu'au blé qui, malgré les perspectives d'une forte production, s'est trouvé raffermi du fait d'achats importants de disponible par des acheteurs inattendus.

Naturellement, les marchés de ces diverses marchandises se sont trouvés réconfortés par ces différentes mesures et l'amélioration qui s'en est suivie n'a pas tardé à se refléter sur notre article dont les cours, après s'être alourdis encore dans les deux premières semaines couvertes par notre revue, se sont brusquement relevés de quelque 50 points à New-York et 25 points à Liverpool sur les prix qui avaient constitué le niveau le plus bas de la saison. Pour la semaine cependant les différences ne se chiffrent que par le gain très modeste de 5 points environ dans chacun des deux marchés.

En ce qui concerne les affaires, il n'y a que peu de changements à enregistrer dans la conjoncture. En Amérique, la perspective de la mise en congé prochaine des Chambres y provoque un sentiment un peu plus optimiste. Ailleurs, la baisse a amené des demandes de prix qui probablement aboutiront à des affaires pour peu que la matière reste ferme. En général, les acheteurs restent prudents dans l'attente de développements nouveaux dans la situation internationale politique et monétaire. A ce point de vue, les possibilités semblent s'être beaucoup améliorées récemment et c'est peut-être en elles que se trouvent les raisons les meilleures de garder confiance en la possibilité de prix plus élevés pour notre article.

A la Chambre de Commerce de Roubaix

Voici le compte rendu sommaire de la séance du 27 mai:

Statut des voyageurs de commerce. — La Chambre de commerce de Roubaix a examiné le règlement d'administration publique instituant le statut légal des voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie, le texte de la loi du 18 juillet 1937 et celui du décret du 7 avril 1938 qui la complète. Ils sont à son avis, insuffisamment clairs et complets.

Ils doivent être revus et modifiés très sérieusement selon les indications générales suivantes:

1° Il est indispensable d'y insérer une distinction entre le voyageur attaché à une seule maison par un contrat de louage de services et le voyageur ou le représentant travaillant d'une manière plus ou moins indépendante, pour un ou plusieurs employeurs.

2° (a) Dans le détail des textes, les risques d'accident doivent être réglés différemment selon qu'il s'agit de voyageurs ou de représentants définis comme ci-dessus.

Dans le cas des seconds, la commission devrait être considérée comme couvrant tous les frais et risques, y compris ceux d'accident.

(b). Dans l'attribution de l'indemnité pour congés payés, l'article 6 du décret du 7 avril 1938 comporte un double emploi.

Pour les voyageurs, la rétribution doit être égale à 1/24me des gains de l'année précédente.

Pour les représentants, elle doit être constituée par les commissions sur les affaires en cours.

3° L'indemnité de clientèle est basée sur un principe faux et inéquitable. Il y aurait lieu de la faire disparaître de la législation.

Au cas où ces vœux ne seraient pas pris en considération à très bref délai, il serait indispensable de compléter immédiatement l'article 4 du décret du 7 avril 1938, de façon à éviter les très graves aléas de la solidarité des employeurs en cas d'accident, en admettant que ceux-ci sont dégagés de toute responsabilité, lorsqu'ils ont donné mandat à leurs voyageurs de s'assurer eux-mêmes.

La circulation à la frontière franco-belge. Taxe des camions automobiles. — La Chambre de commerce a été saisie, de la part de plusieurs de ses ressortissants, de plaintes qui paraissent tout-à-fait justifiées, touchant la taxe perçue par l'administration des contributions indirectes. Cette taxe, qui a institué pour éviter la concurrence routière aux chemins de fer n'est plus justifiée quand il s'agit de transports effectués à l'étranger, en partant de localités voisines de la frontière. Aussi la Chambre de commerce demande que cette taxe ne soit plus perçue sur les transports de marchandises effectués en Belgique par des camions immatriculés dans le département du Nord.

Taxe sur les textiles végétaux. — Une commission spéciale, instituée auprès du Conseil national économique, en vue d'étudier les moyens propres à améliorer la balance commerciale, a pris en considération un projet tendant à imposer aux textiles végétaux une taxe de 10 % ad valorem, taxe prélevée en faveur de la culture du lin, du chanvre, du sisal et de la fibre de coco.

La Chambre de commerce de Roubaix a élevé une protestation énergique et formelle contre ce projet, qui va à l'encontre du principe de l'entrée en franchise, sur notre territoire, des matières premières indispensables à l'industrie, car la libre entrée des matières premières textiles, notamment la laine et le coton, est, pour nos industries, une question vitale.

Revue des métaux

MM P. Grandjean et Cie, nous écrivent:

La baisse du cuivre a eu une répercussion sur tous les métaux, et de nouveaux records en baisse ont été atteints.

Aussi longtemps qu'il n'y aura aucune amélioration dans les affaires en Amérique il est difficile d'entrevoir un relèvement des cours.

Cuivre. — Les chiffres d'avril qui n'avaient pu être publiés, par suite du refus de l'Allemagne de faire connaître ses importations, l'ont été vendredi soir, et ont provoqué une certaine surprise.

La consommation des pays en dehors des Etats-Unis, constitue un vrai record, et a provoqué une amélioration des cours à la séance officieuse de samedi dernier.

Nous donnons ci-dessous ces chiffres, et ceux de mars, en comparaison:

	Avril 1938 tonnes	Mars 1938 tonnes
Production mondiale	155 007	161 842
Consommation mondiale ..	161 261	158 793
Stocks mondiaux de raffiné (à la fin du mois).....	541 579	540 252

Etain. — Les cours qui s'étaient relevés sur des nouvelles favorables de la Malaisie, se sont ensuite affaissés, pour retomber graduellement aux bas prix précédents.

Le résultat concernant le référendum du Pool de Battement de la Malaisie a été connu le 2 juin. Le contingent pour la période de juillet à septembre est de 45 %.

Les stocks d'étain dans le Royaume-Uni s'élèvent à 5 830 tonnes, soit une augmentation de 191 tonnes sur la semaine. L'année dernière ils étaient de 2 459 tonnes.

Plomb. — Deux nouvelles réductions apportées dans le prix domestique en Amérique (en fait qu'une surprise défavorable dans le marché de Londres. Le prix pour New-York est maintenant de 4 cents par lb. Les conditions ne semblent pas très brillantes en ce moment.

Zinc. — La demande a été décevante, et les stocks augmentent aux Etats-Unis.

Argent. — Les cours sont restés soutenus

SI VOTRE MAISON N'EST PAS A VOTRE GOUT, CHERCHEZ-EN UNE AUTRE PAR LES ANNONCES DU *JOURNAL DE ROUBAIX*.

Le gérant : EDMOND PASCAL

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue

HABITANTS du NORD et de l'EST !

LA LOTERIE NATIONALE

VOUS RÉSERVE

une dotation spéciale de

30 MILLIONS

pour lutter contre le chômage

Faites en même temps :

UNE BONNE ŒUVRE

UNE BONNE AFFAIRE

Achetez les DIXIÈMES du **CRÉDIT DU NORD...**

...les DIXIÈMES QUI GAGNENT !

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR. — *Mon patron vient de me donner mes congés payés et, en même temps, m'a congédié. Or, il m'a bien payé mes congés, mais il ne m'a pas donné de préavis en disant que la période de congés me permettrait de chercher du travail. Est-ce normal ?*

Réponse. — *Non. Dans l'espèce, votre employeur se trompe et vous pouvez l'appeler devant le Conseil des prud'hommes. L'indemnité de préavis et les congés payés sont en effet deux choses totalement différentes, et le patron ne peut donner le préavis pendant les congés payés.*

* * *

—— **Marguerite, 39.** — Il pourra vous réclamer sa part dans la succession de vos parents. Il faut donc vous réserver des preuves de votre droit de propriété sur ce qui vous est personnel. Mieux encore, il faudrait faire faire un inventaire de la succession de votre père. —— G. 7. A. 1. — Mettes dans la pièce de petits morceaux de papier enduits de miel. Les fourmis viendront s'y agglutiner et vous n'aurez plus ensuite qu'à les noyer. Voilà pour celles qui sont dans la place; mais pour empêcher une nouvelle invasion, vous pourriez placer un citron pourri aux emplacements où elles se rendent. L'odeur les chasse. —— A. D. 93. — Non, si le prix actuel du lover ne comprend pas la récupération d'améliorations faites par le propriétaire. —— Inconsolables, 38. — Vous avez, à notre avis, le droit de la faire expulser, car la loi accorde les prorogations aux locataires en possession au 1er juillet 37, sauf en cas de décision judiciaire devenue définitive ayant ordonné l'expulsion. —— A D. 38. — Le fils serait dans ce cas considéré comme locataire ou gérant. On peut en effet très bien être propriétaire d'un fonds de commerce sans l'exploiter soi-même. Mais dans le cas présent, la location cache en fait une vente et le fisc, s'il était au courant de cette fraude et s'il pouvait la prouver, ne manquerait pas de poursuivre ses auteurs. Il y aurait dans ce cas des amendes fiscales à payer. —— Quinour. — Non, votre propriétaire ne pourra vous augmenter en juillet prochain. S'il le faisait, il s'exposerait à une action en réduction.

—— **Un ennuyé, X. Y. Z.** — Oui, car du fait de la formation de la société, vous deviniez assujettis à l'imposition d'après le bénéfice réel et comme tel vous devez tenir à présenter une comptabilité régulière à toute réquisition du contrôleur —— Oiseau Bleu, M. B. — 1°) Elle est valable si ses dispositions ne sont pas contraires aux lois françaises d'ordre public. A noter que pour la production d'un tel acte devant la justice française ou pour sa mention dans un acte public, il faudra que l'acte dressé en s'acquitte les mêmes droits que s'il avait été souscrit en France et pour des biens situés en France. 2°) Vous devez déclarer les revenus de ces titres dans votre déclaration annuelle pour l'impôt général. Si les titres sont à l'étranger vous devez souscrire une déclaration d'avoirs à l'étranger. —— P. L. 1968. — Vous trouverez tous les renseignements qui vous intéressent dans le Guide du tourisme populaire dans le Nord et l'Est, publié par l'Association des maires du Nord et de l'Est —— A. B. ? — Il doit payer les droits d'auteurs d'une manière générale si l'appareil est entendu par les consommateurs. D'après la jurisprudence constante de la Cour de Cassation il semble que le droit des pauvres ne soit pas dû si l'entrée n'est pas payante et si les consommations ne sont pas majorées.

—— **Regrettable.** — Vous n'avez aucun droit, en effet, aux congés payés. Des règles différentes sont quelquefois incluses dans les conventions collectives, mais nous ne connaissons rien de tel en ce qui concerne votre profession. —— **Blanchette de Tourcoing.** — Aucune augmentation en juillet prochain; vous êtes largement au-dessus du prix limite. —— **Juliet.** — Oui, vous avez droit à une indemnité calculée d'après la rémunération moyenne que vous avez reçue pour une période de même durée que le congé, dans l'année qui a précédé celui-ci. —— **Eurêka 13.** — Non, la loi interdit de renoncer aux congés, même en contre-partie d'une indemnité. Aucune convention particulière entre les parties ne peut passer outre à cette prohibition, la loi étant d'ordre public. Par ailleurs, celui qui se livre à un travail salarié pendant ses congés peut, ainsi que son employeur, être condamné à verser des dommages et intérêts au fond de chômage. —— **Jaime F.A.T.** — 1°) 2°) 3°) 4°) Déjà répondu. 5°) Oui, mais à la condition de remettre les lieux dans l'état où vous les avez trouvés. —— **Pierre-André-Margot.** — Les droits d'enregistrement sont de 14.60 % plus 3.30 % en cas de première mutation; pour les honoraires du notaire, cela dépend du travail qui lui sera demandé. Vous n'obtiendrez le renseignement exact qu'en vous adressant à une étude. —— **M. A. G. 64.** — La procédure de prise à partie est extrêmement délicate et périlleuse. Pour intenter une telle action, il est indispensable de s'entourer des conseils d'un avocat. —— **A. F. B. D.** — L'enlèvement des ordures ménagères incombe en général au propriétaire. Mais, soit en raison de conventions contraires, soit par suite d'usages locaux ou soit encore en raison de l'incidence des lois spéciales sur les loyers, il se peut que la charge doive être supportée en définitive par le locataire. Il n'est pas possible de donner une réponse absolue. ——

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — **Naissances.** — Thérèse Duforest, rue de Lorraine, 46, née boulevard de Cambrai, 60. — Serge Brossé, rue Meissonier, 35. — André Decottignies, rue de Béthune, 6. — René Lollieux, rue du Collège, 69, né boulevard de Cambrai, 60. — Anne-Marie Bouchez, rue du Caire, 9, cour Lernould, 6.

Publications de mariages. — Adolphe Van Bellegem, plombier-zingueur, de Lanaye (Belgique) et Flore Baert, sans profession, de Lanaye (B.). — Jean Réquillart, industriel, rue du Moulin, 206 et Yvonne Delessalle, sans profession, de Lille (N.). — Jean Duchange, représentant de commerce, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2 et Nicole Lorthiois, sans profession, de Castetis, par Orthez (B.-P.).

Mariages. — Georges Lucas, chauffeur d'auto, rue de Tourcoing, 88 et Léonide Quesnel, étirageuse, rue de Tourcoing, 88. — Marcel Libbrecht, peigneur, rue des Fossés, 17 et Raymonde Ergibo, peigneuse, Grande-Rue, 133, cour Couteau, 3. — Marceau Detève, employé de tramways, de Toufflers (N.) et Léonie Wittoeck, visiteuse, rue de Mouvaux, cour Louis-Frère, 47. — Jules Delattre, employé de chemin de fer, de Saint-Prix (S. et O.) et Zoé Duhamel, sans profession, rue de Lannoy, 290. — Henri Delbaere, employé de tramways, de Wattrelos (N.) et Solange Vaniaere, piqûreuse, rue d'Hem, 22. — Max Stros, mécanicien ajusteur, de Loison-sous-Lens (Pas-de-Calais) et Thérèse Bohaldo, soigneuse, rue Galvani, 29 — Emile Schiettecatte, ajusteur, rue de Mouvaux, 71 et Lucienne Rogé, bonnetière, rue du Luxembourg, 100. — Gustave Demaille, employé de tramways, de Croix (N.) et Louise Vanden Berghe, rebrousseuse, rue des Anges, 89, cour Thérin, 9. — Sylvère Labeeuw, bonnetier, rue de Naples, 102 et Germaine Kimpe, confectionneuse, boulevard de Metz, 11 bis. — Joseph Laby, mouleur en fer, rue Jean-Macé, 169 et Césarine Blomme, soigneuse, rue de l'Alouette, 11 bis, cour Mullies, 9. — Cyrille Pluquet, tisserand, de Lys (N.) et Yvonne Mellies, mécanicienne, rue de Rocroi, 100. — Gustave Machu, tomme de peine, rue Thècle, 20 et Anaïse Burggraeve douloureuse, rue Desprez, 231. — Gérard Dupont, bonnetier, de Tourcoing (N.) et Raymonde Tonneau, confectionneuse, rue de l'Espérance, 48. — Alexis Detrain, layetier, rue d'Alger, cour Defrenne, 8 et Mireille Gouseaux, empaqueteuse, boulevard de Metz, 34, cité Saint-Henri, 16. — François Liviau, employé, rue Jean-Macé, 5 et Denise Dabsalmont, piquûreuse, rue des Parvenus, 13.

Décès. — Louis Denys, 65 ans, rue Soult, 17. — Jeanne Zginski, 1 an, rue Lacroix, 8. — Julie Braume, veuve Maillo, 77 ans, de Piers-Lille (N.). — Augustine Dewaeghe, veuve Hennekein, 68 ans, rue d'Iéna, 30. — Célina Vantsant, 75 ans, rue de Barbieux, 35. — Marie Boncourre, veuve Fichelle, 71 ans, rue de Crouy, 3.

CROIX. — **Publication de mariage.** — René Delers, employé, rue Jules-Guesde, 182, à Croix et Simonne Vanwinsberghe, employée, à Wattrelos.

Mariages. — Louis Loy, rue Colmar, fort Boulanger, 20 et Jacqueline Maes, à Roubaix. — Jean Massart, rue Nationale, 243, à Lille et Marie-Louise Duclos, rue de Roubaix. — Henri Simoine, à Roubaix et Jeanne Carpreau, à Croix. — Léonard Symoens, rue Chevreul, 99 bis et Albertine Henneuse, rue de Lille, 227, à Roubaix.

Décès. — Hélène Paris, veuve Pennequin, 54 ans, confectionneuse, rue Kléber, 174.

WASQUEHAL. — **Mariage.** — Jules Spillebout, camionneur, à Croix et Christiane Vadelorge, bobineuse, rue des Villas, 181.

Décès. — Marie Risse, veuve Thieffry, 89 ans, rue Faidherbe, 24. — Irène Gralik, 3 mois, impasse Lavoisier, 1. — Jean Chabrol, 13.

WATTRELOS. — **Mariages.** — André Delporte et Georgette Gontier. — Robert De Bock et Flore Coudoux. — Walther Coetsier et Suzanne Delbarre. — Jules Debaisieux et Flore Van Erpe. — Marcel Lisagre et Flore Motte. — Camille Weytsman, et Marguerite Feyaerts. — Alphonse Poignie et Germaine Six.

LYS. — **Décès.** — Rosalie Vanbutsel, épouse Alexandre Desablin, 84 ans, 13, rue de Lorraine.

TOUFFLERS. — **Mariage.** — Albert Bauch, teinturier et Jeanne Craynest, confectionneuse.

HEM. — **Naissances.** — Georges Loosfeld, rue de la Vallée, 38. — Michel Doucerin, rangée Deldalle, 12.

Publication de mariage. — Maurice Franchomme, négociant en charbons, rue Jules-Guesde, 401 et Marie-Thérèse Descloquement, s.p., à Lille.

Décès. — Fernande Tonnel, 48 ans, rue du Rivage. — Octavie De Winne, 34 ans, rue Vaillant, 38. — Monique Rose, 7 semaines, avenue Foch, 99. — Julien Duquenne, 78 ans, rue du Calvaire, 77. — Marie Camberlyn, 79 ans, rue des Trois-Fermes. — Zélia Desplanques, 63 ans, rue de la Lianderie.

TOURCOING. — **Naissances.** — Brigitte Dael, rue Saint-Jacques, 14. — Claudine Verfaillie, rue de Carvin, 2.

Mariages. — Fulgence Desplechin, plombier et Agnès Vanhouteghem, rebrousseuse, rue Albert-Calmette, 10. — Henri Dhellemmes, employé et Zoé Mathys, moulineuse, rue de Varsovie, 147. — Marcel Horrent, cylindreur et Marie Vanhée, moulineuse, rue du Général-Souham, 38. — André Lenoir, plombier et Emilienne Soleil, bobineuse, rue de Courtrai, 53. — Alphonse Marotte, employé et Denise Desneulin, dactylo, rue Winoc-Chocqueel, 169. — Fernand Plantefève, employé de chemin de fer et Marie Artielle, soigneuse, rue de la Vigne, 17. — Lucien Plantefève, employé de chemin de fer et Yvette Blondeel, soigneuse, ru de la Vigne, 17. — Charles Poppe, employé et Simonne Fleuris, employée, rue de Beauvais 3. — Louis Raepsaet, rattacheur et Marcelle Locquegnies, soigneuse, rue Saint-Joseph, cour Bouche, 6. — André Tack, apprêteur et Anna Simoens, servante, à Wattrelos (Nord).

Décès. — Paul Delbecque, 71 ans, rue de Roubaix, 140. — Michèle Vanderhaegen, 6 mois, rue Houchard, 90.

MOUVAUX. — **Naissance.** — Yvette Legrand, rue Jean-Jaurès, 96.

MARCQ-EN-BARŒUL. — **Naissances.** — Emmanuel Watier, 79, rue de la Prévoyance. — Pierre Callewaert, 28, rue Traversière. — Paul Berteloot, 14, rue de la Blanderie. — Catherine Leclercq, 2, avenue Foch. — Gérard Lemaire, 137, rue Jacquard. — Jean-Pierre Verheecke, chemin du Château-d'Eau. — Jean-Marie Leclercq, 12, rue Nationale.

Publication de mariage. — Emile Top, garde républicain à Montreuil-sur-Mer et Simone Facot, dactylographe, 45, rue du Maréchal-Foch, à Dunkerque.

Décès. — Carlos Leman, contremaître de filature, 61 ans, rue Fouquet-Lelong, impasse de l'Ecluse, 15. — Lucien Carré, 62 ans, cafetier, 354, avenue de la République. — Bernard Chocraux, 8 mois, 16, rue de l'Hospice. — Henri Botelle, 97 ans, retraité du chemin de fer, 143, rue Delcenserie. — Monique Bruggeman, 21 jours, 4, impasse Delespaul.

HALLUIN. — **Naissances.** — Monique Gaux, rue Francis-de-Pressencé, 1. — Marcelle Craeynest, chemin de Tournai, 153. — Marie Gilliocn, rue de l'Eglise, 9.

Mariage. — Lucien Six, rattacheur et Adrienne Matthys, éplucheuse.

Décès. — Céline Huyghe, 68 ans, chemin de Linselles, 30.

RONCQ. — **Mariages.** — Hector Capron, maçon, à Menin (B.) et Adéline Deleu, dévideuse. — Albert Catteau, cordonnier et Bertha Vansteenkiste, épailleuse. — Daniel Carbon, ourdisseur et Zoé Catteau, couturière.

Décès. — Julien Castelain, 42 ans, rue de Lille, 351. — Hermine De Kuyesche, 86 ans, sentier de Neuville, 14 bis.

COMINES. — **Naissances.** — Albert Six, rue de Quesnoy. — Jean Bonduelle, rue de la Gare

Mariages. — César Derome, propriétaire-rentier à Cognies-Chaussée et Marie-Louise Leroy, sans profession, à Comines. — Gustave Masschelein, tricot de laine et Agnès Dancel, dactylo, à Comines. — Maurice Delevoye, soigneur et Orsola Scarpa, canneteuse, à Comines.

Décès. — Pierre Boussemart, 84 ans, rentier, rue Gambetta. — Marie Decottignies, épouse Titeux, sans profession, Blanco-Coulon. — Marie Vandekerckhove, 67 ans, sans profession, cité Energie.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Paul-Jules DELBECQUE

époux de Dame Clémence HEULST

décédé subitement à Tourcoing, le 3 juin 1938, dans sa 72me année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, lesquels auront lieu le LUNDI 6 JUIN, à 10 h. 15, en l'église Saint-Louis, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, 140, rue de Roubaix, à 10 heures.

Les Vigiles seront chantées le lundi 6 juin à 17 h. 30 et la Messe de Convoi sera célébrée le mercredi 8 juin à 10 heures, en ladite église.

De la part de : Madame Paul DELBECQUE-HEULST, son épouse, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Pompes Funèbres Générales, 88, rue de Lille, Tourcoing.

Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Mademoiselle Malvina MERCHEZ

Enfant de Marie

Tertiaire de Saint-François

pieusement décédée à Roubaix, le 2 juin 1938, dans sa 70me année, administrée des Sacrements, lesquelles auront lieu le lundi 6 juin, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth.

Réunion à l'église.

De la part des familles Merchez, Hélinck, Wilfard, ses cousins et cousines; Mmes Duthoit, ses amies. (92

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Jules DECOENE

Veuf de Dme Bernardine Beckman

pieusement décédé à Tourcoing, le 3 juin 1938, dans sa 65me année, lesquels auront lieu le lundi 6 courant, à 8 h. 15, en l'église St-Christophe.

Assemblée, 3, rue d'Havré, à 8 h.

De la part de : M. et Mme Decoene-Bovine; M. et Mme Debaere-Decoene et leurs enfants; M. et Mme Lebrun-Decoene et leur fille; M. et Mme Papin-Decoene, ses enfants et petits-enfants, et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame veuve Henri THIEFFRY

née Léonie RISSE

rappelée à Dieu, le 2 juin 1938, dans sa 90me année, lesquels auront lieu le mardi 7 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Nicolas, à Wasquehal.

De la part de : Mlle Léonie Thieffry; Mme Gaston Manche-Thieffry; M. et Mme Oscar Manche-Thieffry; M. Alphonse Manche et Mlle Nelly Taccoen, sa fiancée; MM. Michel et Noël Manche; Mlles Claire, Thérèse, Agnès, Françoise, Monique Manche; M. et Mme Louis-Lofield-Manche et leurs enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

N5613

M. et Mme Georges DAL ont la douleur de vous faire part de la mort de leur père

Monsieur Xavier DAL

Ancien contremaître et directeur de tissage

pieusement décédé à Roubaix, le 2 juin 1938.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité. Malgré son caractère d'intimité, M. et Mme DAL remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques ou qui ont exprimé leurs sentiments de condoléances. N5614d

---

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Mademoiselle Célina VANTSANT

pieusement décédée à Roubaix, le 3 juin, dans sa 76me année, lesquels auront lieu le lundi 6 juin, à 8 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste. Assemblée 1, boulevard Lescordaire, à 8 h. 15.

De la part de :

M. Pierre Vantsant et sa famille;

M. Henri Vantsant et sa famille;

Mmes Deevenin-Vantsant et sa famille;

Des familles Decquennes et Vantsant.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. H. Vergin, 257, Gde-Rue. T. 306.25.

Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Messe d'ange de

Jean-Paul HOFFMANN

rappelé à Dieu, le 3 juin 1938, à l'âge de 8 mois, lesquels auront lieu le mercredi 8 juin 1938, à 9 heures 30, en l'église N.-D. de Consolation, sa paroisse. Inhumation au cimetière de Roubaix dans le caveau de famille.

L'assemblée à la maison mortuaire, 126, rue Colbert, à Lille, à 9 heures 15.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

P.F.G., 68, rue Nationale, Lille. Tél. 9.60 - 9.61.

REMERCIEMENTS ET OBITS

Aujourd'hui, dimanche 5 juin 1938, obits pour :

ROUBAIX

Madame Joseph DESSEYN-DE WYNDT à 9 h., église St-Joseph.

Monsieur Alexandre LEROY à 9 h., église du Sacré-Cœur.

Madame David VIENNE, née Marie DELBERGHE et ses enfants, très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Monsieur David VIENNE

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

LOBIT DU MOIS sera célébré le lundi de la Pentecôte (6 juin), à 9 h. 30, en l'église paroissiale d'Estaimpuis. 6d

---

Madame Ernest DEBEER-VANDECANDELAERE,

Monsieur Ernest DEBEER,

Mademoiselle Thérèse DEBEER,

Monsieur et Madame François DEBEER-DEMETÈRE et leurs enfants,

Monsieur et Madame Victor DEBEER-VAN ELSTRAETE et leurs enfants,

Monsieur et Madame Edouard WARY-DEBEER et leurs enfants,

Les familles DEBEER et VANDECANDELAERE,

très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à la suite du décès de

Monsieur Ernest DEBEER

adressent leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil en assistant aux funérailles ou qui, ne pouvant y assister, ont exprimé leurs condoléances. N5612d

Chronique de l'enseignement

JURY D'EXAMEN DES ÉTUDES MUSICALES DU NORD DE LA FRANCE

La journée de vendredi a été consacrée à des examens de violon.

Voici le palmarès qui a été proclamé à la suite de cette audition :

Degré élémentaire 1re division. — 1re distinctions : Raymond Lamote, Yves Lecroix; 2me distinction : Roger Bergheret; 3mes distinctions : Yves Thuliez, Roger Vanhoute.

Degré primaire, 2me division. — 1re mention : Marie-Christine Declercq; 2me mention : Ginette Malaus.

Degré primaire, 1re division. — 1res distinctions : Raymond Cerdobbel, Jean Maton, Pierre Caron; 2mes distinctions : André Domia, Jean Baclet; 3mes distinctions : Pierre Vandenbrouck, Ariette Féron.

Degré secondaire, 2me division. — 1re mention à l'unanimité : Renald Gualano; 1res mentions : Lucien Lamant, Thérèse Videuse; 2mes mentions : Thérèse Huchette, Evelyne Poissert; 3mes mentions : Marie-Jeanne Dusseaux, Michel Grevet.

Tous ces lauréats avaient comme professeur, M. Arthur Dehon, de Dunkerque.

LE HAVRE — AMERIQUE — LIVERPOOL — GIZA 7 — UPPERS — NEW-YORK

Prix en francs aux 50 Kilos — Prix en pence à la livre anglaise — Prix en cents

Clôt. préc.	10 h.	4 h.	8 h.	8 h.	Clôt. préc.	Ouvert	Clôt.	H. B.	MOIS de livraison	Clôt. préc.	Clôt.	H. B.	Clôt. préc.	Clôt.	H. B.	Clôt. préc.	Ouvert	11 h.	Clôt.
6300									Ventes disponible courant	6.28			5.33			8.03			
406.0					4.32				... Juillet —.—	6.28			5.33			8.00			
411.5					4.34				.... Août —.—	6.28			5.33			8.04	8.05/06		
415.0					4.37				Septembre .	6.30			5.33			8.04			
417.5					4.41				— Octobre —	6.37			5.37			8.04			
422.5					4.45				Novembre —	6.37			5.42			8.06	8.07 08		
425.5					4.47			